



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sports mécaniques

Question orale n° 591

Texte de la question

Mme Martine Carrillon-Couvreur attire l'attention de M. le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la mise en oeuvre du plan de relance, sur le développement du circuit de Nevers-Magny-Cours et l'avenir du grand prix de France de formule 1. Il est annoncé la construction d'un nouveau circuit dans la région parisienne pour accueillir ce grand prix. Celui-ci coûterait entre 120 et 150 millions d'euros. Elle lui demande donc si, au regard de la crise, ce projet est toujours à l'étude alors qu'il existe déjà un circuit, celui de Nevers-Magny-Cours, qui est « grenellement compatible », qui est homologué aux normes de la formule 1, qui ne suscite aucune opposition de la part des populations locales, qui présente l'avantage d'être accessible, et dont les collectivités locales entendent poursuivre l'aménagement. Elle rappelle que le maintien des futurs grands prix de France de formule 1 sur le circuit de Nevers Magny-Cours, dans le cadre du projet de développement du site intitulé Magny-Cours 2, constitue la solution économiquement et durablement la plus adaptée. Cela conforterait les 425 emplois des 10 entreprises du pôle performance, installé sur le technopôle de Magny-Cours, les 3 925 emplois de la filière automobile de la Nièvre et le centre de recherche constitué autour de l'école d'ingénieurs. Ce maintien bénéficiera également à l'ensemble de l'industrie automobile nationale, qui subit aujourd'hui de plein fouet la crise. C'est pourquoi elle l'interroge sur les intentions du Gouvernement concernant le développement du circuit de Nevers-Magny-Cours.

Texte de la réponse

PERSPECTIVES DU CIRCUIT AUTOMOBILE DE NEVERS-MAGNY-COURS

M. le président. La parole est à Mme Martine Carrillon-Couvreur, pour exposer sa question, n° 591, relative aux perspectives du circuit automobile de Nevers-Magny-Cours.

Essayez de battre le record du tour, ma chère collègue, cela nous arrangerait ! (*Sourires.*)

Mme Martine Carrillon-Couvreur. Avant de m'y employer, je veux dire à Mme la ministre de la santé et des sports qui nous quitte, que j'aurais aimé lui poser ma question, puisqu'elle connaît bien mon département et qu'elle s'est rendue à Magny-Cours.

M. le président. Votre question ne lui était pas adressée, madame la députée, mais au ministre chargé du plan de relance.

Mme Martine Carrillon-Couvreur. Ce territoire aurait bien mérité la présence de Mme Bachelot dans l'hémicycle ! C'est donc à vous, monsieur le ministre de l'éducation nationale, que je vais parler du circuit de Nevers-Magny-Cours, ce qui est pour le moins original, pour vous comme pour moi.

M. Christian Paul. Ce n'est pas sérieux ! (*Il quitte l'hémicycle.*)

Mme Martine Carrillon-Couvreur. Depuis 1991, ce circuit accueillait le grand prix de France de formule 1. La Fédération française du sport automobile s'étant retirée de l'organisation de cette épreuve, la manche française du championnat du monde ne se disputera pas dans notre pays en 2009.

Pour répondre à l'évolution des normes correspondant au standard de la formule 1, deux projets se sont constitués.

D'un côté, il y a Flins, avec un investissement public de l'ordre de 120 millions d'euros, auxquels il faut ajouter le financement public des infrastructures ce qui porterait le coût total à plus de 430 millions d'euros. Alors que ce projet est loin de faire l'objet d'un consensus, tous les moyens sont mis en oeuvre pour qu'il se réalise. Un amendement visant à accélérer sa réalisation a été déposé, mais finalement rejeté, malgré le soutien du Gouvernement. Des négociations ont été menées au plus haut niveau de l'État pour alléger le coût de l'organisation du grand prix de formule 1.

De l'autre, il y a le circuit de Nevers-Magny-Cours déjà homologué aux normes de la formule 1. Sa modernisation a le soutien des populations locales. Ce circuit offre l'avantage d'être accessible par une autoroute en voie d'achèvement. " Grenellement compatible ", il s'accompagne d'un technopôle en développement, qui travaille sur les véhicules de demain en lien avec une école d'ingénieurs de renommée internationale. À cet environnement, s'ajoute la présence d'une filière industrielle spécialisée dans le domaine de l'automobile.

Ma question est la suivante : au moment où la filière automobile subit, dans l'ensemble de la France, des attaques sans précédent, comme Valeo à Nevers, au moment où notre pays a besoin de recettes - le Grand Prix génère des retombées de 50 millions d'euros, soit 10 millions de TVA pour les caisses de l'État -, au moment où les finances publiques sont appelées à soutenir fortement notre économie sur tout notre territoire, au moment où le Gouvernement souhaite que la dépense publique soit orientée vers des investissements prêts à démarrer et non dispendieux, va-t-il oeuvrer pour le retour d'un grand prix en France dès 2011, donc soutenir le projet de Magny-Cours II, le seul qui, dans sa cohérence globale, est en mesure d'accueillir cette épreuve mondiale ? Si vous vous engagez dans cette voie, vous ferez gagner du temps à la France, puisque ce circuit fonctionne déjà, que son technopôle est efficient et que son réseau de formation est reconnu. Vous ferez gagner de l'argent à la France, puisque Magny-Cours II coûtera nécessairement moins cher que toute autre création *ex nihilo*. Enfin, vous enverrez un signe fort en direction de la filière automobile, qui subit la crise avec violence. Vous associerez ainsi la relance économique à l'aménagement industriel du territoire.

M. le président. La parole est à M. Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale.

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Madame Carrillon-Couvreur, je dois reconnaître que je ne suis pas spécialiste de la formule 1. Sans doute le Premier ministre, amateur de ce sport, Mme la ministre de la santé, qui connaît bien votre territoire, ou encore M. Devedjian auraient-ils été mieux habilités à vous répondre. Je vais néanmoins vous faire part de la réponse qui m'a été transmise par les services du ministre en charge de la mise en oeuvre du plan de relance.

Depuis 1991, le circuit de Magny-Cours accueille le Grand Prix de France de formule 1. Toutefois, aujourd'hui, cette infrastructure ne répond plus aux besoins actuels en matière de sport automobile. Elle subit une désaffection du public, liée notamment à l'insuffisance des capacités hôtelières. Ainsi, la FFFA, la Fédération française du sport automobile, a décidé de suspendre l'inscription du Grand Prix de France au calendrier 2009, dans la mesure où les conditions de réussite ne lui semblaient pas toutes réunies.

Le circuit de Magny-Cours avait lui-même remplacé les infrastructures vieillissantes - elles n'étaient plus aux normes - du circuit Paul Ricard du Castellet, qui a accueilli le Grand Prix de France de formule 1 jusqu'en 1990. Pour autant ce dernier circuit a été racheté en 1999, et transformé en une piste ultramoderne, réservée aux essais privés de formule 1, de sport-protos ou de véhicules de série. Le complexe comprend aussi une piste d'atterrissage pouvant accueillir des jets, et un circuit de karting, qui propose des stages de pilotage.

Cet exemple illustre bien les possibilités de transformation d'un circuit vieillissant en une infrastructure réussie et rentable. Il montre que la construction d'un nouveau circuit à Magny-Cours à la fin des années quatre-vingt-dix ne s'est pas faite au détriment de celui du Castellet ; au contraire, elle s'est accompagnée d'une reconversion réussie de ce dernier.

Le texte que je vous lis contient un nombre effarant de fautes d'orthographe, et je les corrige au fur et à mesure.

M. le président. Vous retrouvez votre vocation première, monsieur le ministre ! (*Sourires.*)

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Conscient des enjeux économiques que représente ce circuit pour le territoire nivernais, le Gouvernement est, bien entendu, favorable au projet de modernisation et de développement du circuit automobile, intitulé " Magny-Cours II ", qui vise à maintenir le Grand Prix de France de formule 1 à Magny-Cours. Cela n'exclut pas, pour autant, que les initiatives d'autres collectivités, susceptibles de répondre aux besoins actuels en matière de sport automobile et de réunir les meilleures conditions d'accueil des futurs Grand Prix de France de formule 1, recueillent également le soutien du Gouvernement.

Madame la députée, quelles que soient les perspectives, le circuit de Magny-Cours sera donc modernisé, soit

pour y maintenir le Grand Prix, soit pour une reconversion complète. Soyez assurée du soutien du Gouvernement aux élus nivernais pour accompagner ce changement.

M. le président. La parole est à Mme Martine Carrillon-Couvreur.

Mme Martine Carrillon-Couvreur. Je remercie M. le ministre de m'avoir répondu, même si, comme il l'a avoué, il ne connaît pas précisément le sujet.

N'ajoutons pas aux fautes d'orthographe une faute économique et écologique en soutenant un autre projet que celui de Magny-Cours II ! Aujourd'hui, la France dispose d'un équipement qui, après sa seconde phase de rénovation, pourra accueillir une grande manifestation sportive, mais favorisera également le maintien et le développement d'emplois dont nous avons bien besoin. Merci de transmettre ce message, monsieur le ministre.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Carrillon-Couvreur](#)

Circonscription : Nièvre (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 591

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Plan de relance

Ministère attributaire : Plan de relance

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 2009, page 2422

Réponse publiée le : 25 mars 2009, page 2919

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 mars 2009